



# Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 27 juin 2025 – 19h00

Au centre Saint-André – Verrières le Buisson

## Ordre du jour

- 1) Rapport Moral du Président
- 2) Rapport de la Trésorerie
- 3) Rapport technique
- 4) Sorties à l'étranger
- 5) Élection des Membres du Bureau
- 6) Informations diverses

Le nombre d'Adhérents présents étant de 51 personnes, et le nombre de Pouvoirs reçus étant de 20, soit 71 votants, le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint.  
L'Assemblée Générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

L'ensemble de la présentation faite lors de cette Assemblée générale est jointe en annexe.

## **1) Rapport moral du Président**

Le rapport moral du Président est sur la saison de l'année scolaire, d'octobre 2024 à juin 2025.

Le bilan est positif avec quelques nouveaux encadrants et adhérents. Cependant le Président déplore que personnes aient dû être mis en liste d'attente.

Le Président indique que l'encadrement reprend de l'essor avec des formations d'acquisition de compétences plus complexes, ce qui va permettre de pérenniser l'encadrement des plongeurs adhérents.

Le Président remercie l'implication des membres du bureau.

Le Président rappelle le besoin en bénévoles pour le tractage et le gonflage.

### **1.1. Effectif global de la section année 2024 – 2025**

144 licenciés :

- 123 Adultes, 11 jeunes (8-13 ans) et 10 jeunes (13-17ans)

21 encadrants dont 5 femmes

### **1.2. L'Agnée**

20 inscrits et 14 pratiquants réguliers, 5 encadrants. La section a rencontré un souci d'adhérents dû à la reprise tardive de l'entraînement.

Le club a fini 5ème au challenge départemental d'apnée amical de l'Essonne  
Validation de 2 niveaux apnée piscine et 1 Rifaa

Pour 2025-2026 : 4 encadrants, 3 fosses, participation au challenge interclub,  
A réfléchir/organiser : Séance d'animation tir sur cible, initiation ondulation monopalme, 1 sortie club,  
fabrication de plomb de cou



### 1.3. Bilan Section Jeunes :

25 jeunes + 12 grands jeunes, avec 11 encadrants  
14 brevets et 2 qualifications (cf Christine)

### 1.4. Bilan Section Handisport :

4 Handisport avec 8 moniteurs

Participation à 3 mercredis d'initiation à la plongée pour les rencontres militaires blessures et sports, soit 53 baptêmes réalisés.

### 1.5. Bilan Fosses :

15 fosses plongeurs et 4 fosses apnée ont eu lieu en 2024-2025.

Les fosses de Lagny sur Marne seront remplacées par les fosses à Antony: lundi de 19h à 20h (20h-21h certains lundis). Il est rappelé que dans les autres clubs, les fosses sont payées par les plongeurs à chaque fosse.

La question a été posée de savoir si les perfectionnements pourront avoir accès aux fosses, d'autant que le nombre de personnes dans le tube est plus important (34 à la place de 10).

### 1.6. Matériel :

Inspection visuelle des blocs sous pression : 28/06/2025

⇒ **Le Rapport Moral du Président est voté à l'unanimité.**

## 2) Rapport de la Trésorière

### 2.1 Budget 2024 :

Charges : 75 648€ => augmentation de 3,3%. Les fosses ont couté plus chères.

Recettes : 72 131€ => baisse de 21,3% par rapport à 2023. 2023 était une année de doubles cotisations.

Très peu d'acquisition de matériel en 2024 (de l'ordre de 25% du budget matériel) : les dépenses associées sont surtout liées à l'entretien des détenteurs, blocs et compresseur.

Concernant les sorties, le nombre d'adhérents par site a été de :

- 26 pour la sortie technique St Mandrier
- 35 sortie jeunes Frioul
- 5 sorties Marseille
- 11 sorties Roussay

La prise en charge du club pour les stages techniques s'est élevée à 1 925€.

Au niveau des animations : plus de dépenses que de recettes : lié à l'apéro offert en début de saison pour compenser le décalage de disponibilité de Polytechnique

Au niveau de 2025 : interrogation sur l'attribution de la subvention de l'USP

Les dons de l'événement "400 heures de Palaiseau" sera reversé à l'USP plongée : 1700€.

⇒ **La présentation des comptes est votée à l'unanimité. L'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.**



### **3) Rapport technique**

Nouveaux diplômés :

3 Initiateurs

6 niveaux N1+2 en cours

3 Niveaux N2 +6 en cours

2 Niveaux 3

5 Nitrox

3 RIFAP

1 RIFAA

9 recyclages Rifap : retour très positif du format : 2h de tronc commun + 8h de pratique secourisme + 2h de pratique en piscine et temps pratique à St Mandrier

Deux conférences : DAN : sécurité en plongée et Sea Shepherd France

Infos CTN :

- Nouvelle version du CACI : il est rappelé que seule une copie doit être fournie au club et qu'il est possible de télécharger son CACI dans son espace FFESSM
- E learning avec 3 cursus disponibles (N1, Nitrox et Détendeurs)
- Carnet de plongée numérique :
- A venir une application pour téléphone

A venir au sein du club :

- Actualisation des supports théoriques
- 2nde session RIFAP => si ce n'est pas possible, le Codep le propose également depuis cette année.

⇒ **Le rapport technique est validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale**

### **4) Sortie à l'étranger**

2 sorties en 2025 : 1 déjà réalisée en juin, 1 à venir (Mafia Island)

Il est rappelé que les sorties doivent rester accessibles en termes de budget à tous et également en termes de niveaux.

Il a été remonté en séance qu'il était regrettable de ne pas avoir eu de sorties proposées sur les longs week ends de mai.

Le Président a rappelé que tout bénévole était le bienvenu pour l'organisation des sorties

### **5) Election des Membres du Bureau**

#### **Article 18 du statut USP :**

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Cette année, 2 postes sont à pourvoir :

- Le poste de secrétaire : en raison de l'absence de la secrétaire sortante pour des raisons personnelles ; la candidate entrante, Armelle Marécat a été élue lors d'une réunion exceptionnelle du bureau.



- Le poste de responsable animation : 1 candidature et 1 candidature suppléante ont été proposées.

Pierre Antonietti a indiqué pouvoir continuer à assurer son poste pour les séjours à l'étranger, mais souhaite le renouvellement de l'appui pour les sorties France.

Les candidatures reçues sont : Armelle Marécat, Gaelle Carrier, Amandine Laurent et Marie Claude Marchand

=> Il a été voté en séance l'intégration d'Emmanuel KLING en suppléant de Pierre ANTONIOTTI pour s'occuper des séjours France

⇒ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour le passage de relai**

Le bureau 2025-2026 proposé est composé de 10 personnes, il est procédé à la mise au vote.

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmées par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Michel MIOT
- Vice-Président : Jérôme LEMERAY
- Responsable Technique : Sébastien BIZET
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Secrétaire : Armelle MARECAT
- Responsable Animations : Gaëlle CARRIER (Amandine LAURENT suppléante)
- Responsable Sorties pays limitrophes : Pierre ANTONIOTTI (Emmanuel KLING suppléant pour la France et les pays limitrophes)
- Responsable Matériel : Jean-Michel FOULQUIER
- Responsable Apnée : Marie – Claude MARCHAND
- Responsable Subventions : Benjamin LE PORCQ

Merci aux Bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Merci à tous ces membres et bénévoles pour votre engagement qui nous aide à gérer l'USP.

Appel à volontariat pour le tractage et le gonflage

⇒ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.**



Union Sportive de Palaiseau  
Section PLONGEE SOUS-MARINE  
43 rue Georges Sand 91120  
PALAISEAU



## 6) Informations diverses

- Merci de garder l'original du CACI en votre possession car nous détruisons la copie après la prise de licence.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale.**

Le Président de l'USP Plongée  
Michel MIOT  
USP PLONGEE N°07910061

Le Président de l'USP Plongée  
Michel MIOT

**USP PLONGEE  
N°07910061**